

Discours d'Ernest Bevin (Strasbourg, 5 mai 1949)

Source: Conseil de l'Europe, Conseil de l'Europe. Discours 1949-1999. [EN LIGNE]. [Strasbourg]: Conseil de l'Europe, mise à jour 26 août 2003[01 janvier 2000]. Disponible sur <http://www.coe.fr/audiovisual/01bevin.htm>.

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_d_ernest_bevin_strasbourg_5_mai_1949-fr-b9325f97-0362-4500-9665-2b3ed68e9odb.html

Date de dernière mise à jour: 04/07/2016



Discours d'Ernest Bevin (Strasbourg, 5 mai 1949)

Messieurs,

Nous sommes réunis en ce jour mémorable pour signer le Statut du Conseil de l'Europe et l'accord relatif à la création de la commission préparatoire. Comme l'ont dit mes confrères, ce moment est véritablement historique. Ce Statut que nous signons est le fruit de longs mois de négociations amicales entre dix grands pays d'Europe occidentale. Le projet a pris forme à Paris, lors des discussions menées à la fin de l'année dernière sous la présidence de cet éminent homme d'Etat qu'est M. Herriot, et il a été affiné à Londres par les représentants diplomatiques des dix pays. Il trouve aujourd'hui sa forme définitive dans le présent traité, qui ouvre la voie à l'espoir d'une vie nouvelle en Europe. Nous assistons pour la première fois sur notre vieux continent à la naissance d'une institution démocratique commune.